

## Action 1.1 Soutenir la rénovation énergétique de logements et la construction de qualité auprès des habitants

### Objectif 2030

*15% des logements réalisent une rénovation qui diminue de 35% leur consommation, hors électricité spécifique (soit 120 logements / an)*

### Descriptif de l'action

Les acteurs accompagnant les particuliers pour la construction de leur logement ou leur rénovation sont nombreux, que ce soit sur le plan technique ou financier. On constate un manque de lisibilité des missions de chacun ainsi que des aides financières.

La Communauté de communes souhaite soutenir les habitants dans leur projet en favorisant l'accès à un accompagnement de qualité et à des conseils ciblés. Pour cela un programme d'amélioration de l'habitat sera mis en place. Ce programme sera accompagné par un travail en parallèle de sensibilisation de l'ensemble des habitants aux écogestes et d'incitation à la rénovation. Enfin ceci sera complété par un travail de lutte contre la précarité énergétique. Le prix des énergies étant amené à augmenter, il est vital d'aider les plus démunis.

#### 1) Mettre en place un programme d'amélioration de l'habitat (OPAH ou autre)

Ce programme accompagnera d'un point de vue technique et financier les projets de rénovation du logement des habitants.

Une étude pré-opérationnelle a été lancée en 2019 afin de déterminer les modalités de mise en place de ce dernier : quel périmètre géographique et quels objectifs (diminution de la consommation énergétique, détection et traitement de l'habitat indigne, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements pour les personnes âgées, etc.). Cette étude a pour périmètre la Communauté de communes ainsi que 2 Communautés de communes voisines : Vallée de l'Homme et Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort.

#### 2) Lutter contre la précarité énergétique

La précarité énergétique est un enjeu de société majeur qui nécessite d'être bien compris afin d'y apporter des solutions adaptées. Pour appréhender au mieux celle-ci, la Communauté de communes a signé une convention avec le SDE24 et ENEDIS. A l'aide de son outil Précariter® ENEDIS s'engage à produire des indicateurs à partir des données statistiques pour éclairer la collectivité sur les profils de personne en précarité énergétique sur son territoire.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) lui détecte les habitants en situation de précarité énergétique via l'accompagnement de ménages en situation d'impayés, débouchant sur des entretiens individuels et éventuellement des visites à domicile. Ces visites permettent de faire un premier état des lieux et de prodiguer des premiers conseils. L'objectif est de pouvoir, en attendant la mise en place de l'OPAH, organiser un lien avec SOLIHA pour faciliter le traitement des dossiers pouvant permettre la rénovation des logements.

La CIAS prévoit également de renouveler l'action de sensibilisation des partenaires à la précarité énergétique menée par le passé.

Depuis 2018, le chèque énergie est attribué chaque année en fonction des revenus et de la composition du foyer automatiquement. Il aide les bénéficiaires à payer leurs factures d'énergie ou les travaux de rénovation énergétique. D'autres dispositifs seront peut-être mis en place.

Les compagnons bâtisseurs sont une association régionale qui intervient sur deux plans :

- Technique, en aidant les personnes en difficulté à entreprendre des travaux de rénovation énergétique pour leur logement (isolation, ventilation, chauffage,...)
- Social, en permettant l'insertion sociale et professionnelle des personnes aidant aux travaux

Les premiers chantiers réalisés en Dordogne datent de 2018 et un « Bricobus » tourne sur le département. En pratique, les compagnons bâtisseurs pourront intervenir pour accompagner des familles préalablement identifiées par l'OPAH. Il sera nécessaire de signer une convention avec eux avant, comme cela est mis en place sur Périgueux.

### 3) Accompagner les habitants à diminuer leurs consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre de leurs logements

La sensibilisation des habitants aux problématiques environnementales aura lieu à travers différentes actions complémentaires à l'OPAH :

- Mise en place d'un espace info énergie par la CCSPN (animé par le CAUE depuis juin 2019, une fois par mois)
- Organisation de Mini-conférences thématiques par la CCSPN et animées par le CAUE ( 1/ Rénovation Thermique des murs en pierre 2/ Traiter les problèmes liés à l'humidité 3/ Ventilation, bien choisir sa VMC 4/ Être bien chez soi et en bonne santé)
- Réalisation de diagnostic socio-techniques dans les logements par le CIAS, préconisations des bons gestes et orientation éventuelle des personnes voulant faire des travaux d'économie d'énergie dans leur logement vers les bons opérateurs (cf. Mesure 2).
- Animation autour d'un logement témoin (éco-logement mobile) par le CIAS
- Réalisation d'ateliers thématiques dédiés à la population (cf action 6.2)

Lors de ces actions seront notamment abordés les sujets suivants :

- Remplacement des chaudières fioul par des EnR
- Solution pour le confort d'été (protections solaires extérieures, stratégies d'isolation avec ajout d'inertie, ventilation naturelle et surventilation nocturne...)
- Qualité de l'air intérieur (revêtements sols et murs, produits ménagers, meubles...)
- Humidité, ondes...

Avec l'augmentation de la température et des périodes de canicules, la problématique du confort d'été va prendre de plus en plus d'importance. Un des risques est que les personnes résolvent ce problème en mettant en place des climatisations ce qui va augmenter les consommations d'électricité. Il est nécessaire de les sensibiliser à ce risque et de les accompagner sur des solutions alternatives.

N°	Titre de la mesure	Porteur	Partenaires	Budget
1.1.1	Mettre en place un programme d'amélioration de l'habitat	CCSPN	Département / Soliha / Artée	Etude préopérationnelle en cours – 12 k€ Animation OPAH : 50k€
1.1.2	Lutter contre la précarité énergétique	CCSPN/CIAS	CIAS / SDE24 / ENEDIS	Sans objet
1.1.3	Accompagner les habitants à diminuer leurs consommations	CCSPN/CIAS	CAUE / CIAS / Dordogne	Frais pris en charge par la CCSPN

N°	Titre de la mesure	Porteur	Partenaires	Budget
	énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre de leurs logements		Habitat	EIE: 7 560€ / an (12 permanences) Mini-conférence particulier (630€ la conférence)

Indicateur	Valeur 2019	Objectif 2025	Producteur
Gain énergétique GWh	0	8	AREC
Émissions de CO2 évitées teq CO2	0	1	AREC
Nombre de dossiers soutenus par le programme (OPAH)	0	ND	Animateur programme
Montant des travaux k€TTC réalisés dans le cadre du programme (OPAH)	0	ND	Animateur programme
Nombre de bâtiments rénovés dans le cadre du programme (OPAH)	0	ND	Animateur programme
Indicateurs Précarité (nombre de ménages en situation de précarité énergétique)	546	ND	Outil Précariter
Nombre de personnes reçues sur les permanences conseils	27 (avec un début mi 2019)	48 / an	CCSPN
Nombre d'animations autour du logement témoin	ND	ND	CIAS

Calendrier					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X
Fin étude pré-opérationnelle du programme d'amélioration de l'habitat : mars 2020					
Début du programme d'amélioration de l'habitat : fin 2020					
Rapport Précariter® : tous les ans à partir de 2019					
Mini conférence animée par le CAUE : 2021					

Secteurs d'activités concernés							
Résidentiel	Tertiaire	Transports	Tourisme	Agriculture	Déchets	Industrie	Énergie
X							

### Résultats attendus

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique              | <input type="checkbox"/> Protection des ressources                 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Développement des EnR               | <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des émissions de GES |
| <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique | <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation / Formation    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air                    | <input checked="" type="checkbox"/> Protection de la santé         |

### Analyse de l'action

Priorité/ 5	Difficulté de mise en oeuvre	Rapport coût / efficacité	Énergie économisée (MWh/an)	Émissions évitées tCO2/an	Impact sur la qualité de l'air	Autres impacts environnementaux
5	3	4	1400	180	+	+

### Atténuation/Adaptation

Les éléments d'adaptation feront partie intégrante des conseils : intégration de la nature au bâtiment et du maintien de l'équilibre biologique (toiture végétalisée pour optimiser la gestion des ruissellements, murs végétaux pour réguler la température...), choix des matériaux pour optimiser le confort d'été etc.

### Points de vigilance

Afin de limiter les impacts négatifs potentiels des matériaux sur la qualité de l'air et liés à la production, des orientations seront données vers des matériaux à faible impact (bio sourcés, recyclés, agro matériaux etc.) et sains pour l'habitat.

Le recyclage des déchets BTP s'effectue en dehors du territoire et nécessite des trajets en camions, ce qui augmente la quantité d'émissions de GES.